



MICROFICHE N°

30634

République Tunisienne

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

CENTRE NATIONAL DE

DOCUMENTATION AGRICOLE

TUNIS

الجَمْعُورِيَّةُ التُّونْسِيَّةُ
وزَارَةُ الْفَضَلَةِ

الْمَرْكَزُ الْقَوْمِيُّ
لِلْتَّوْثِيقِ الْفَلَامِعِيِّ
تُونِسٌ

F

1

PROJET d'ASSISTANCE TECHNIQUE
TUNISO — BULGARE

Pour la création d'une Ferme Pilote.

Gouvernorat du Kef

U.R.D. du Sers

CNDA 1742

PROJET D'ASSISTANCE TECHNIQUE TUNISO-BULGARE
POUR LA CREATION D'UN "MIME PILOTE"

====

GOVERNORAT DU KEP

====

U.R.D. DU KEP

====

DOMAINE DE OUD TERRA

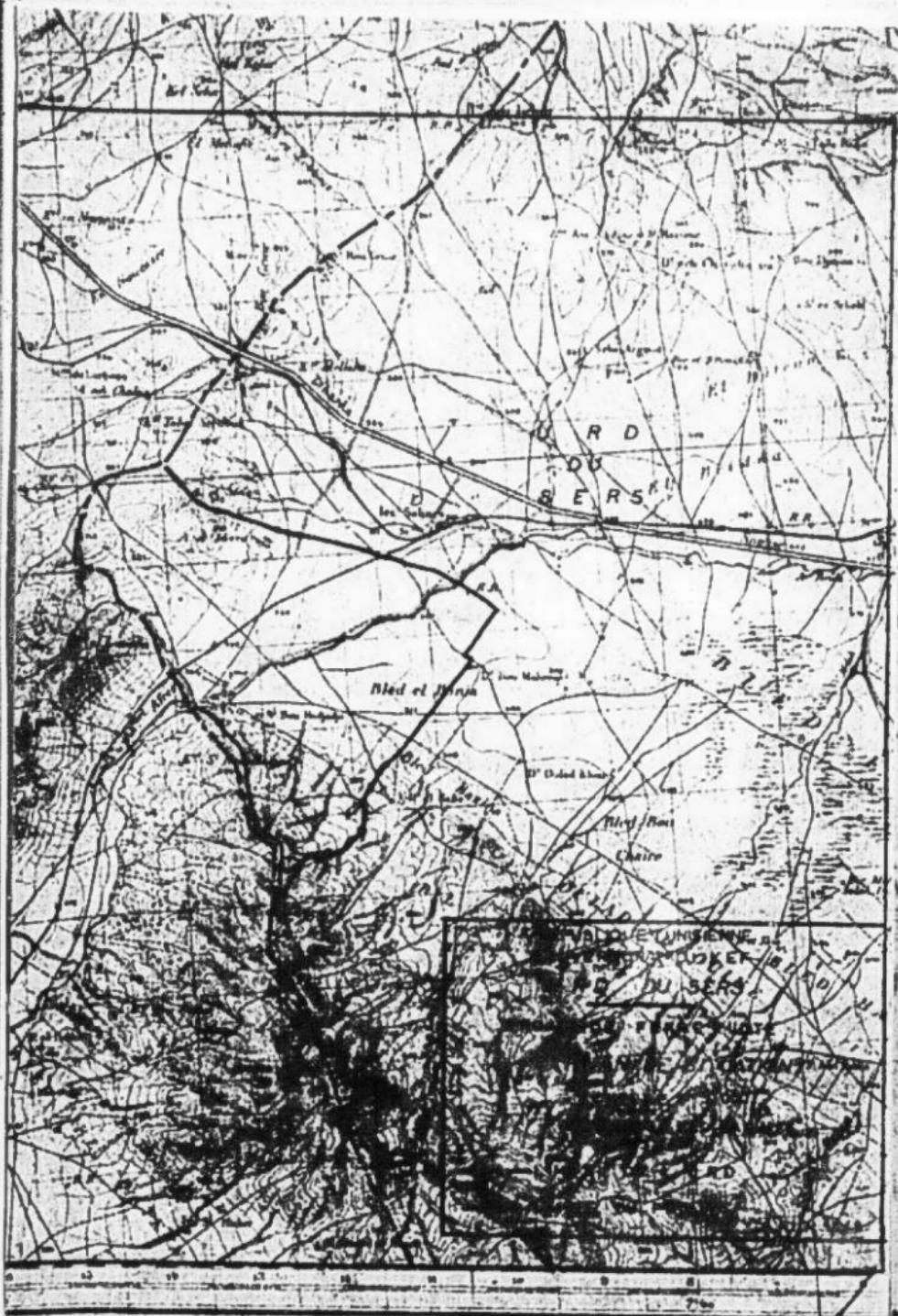
MINISTERE
DIP.A.E.P.
DOCUMENTATION

TABLEAUX

Tableau de bord

TABLES

	PAGES
Objectifs du projet	2
Réseaux Techniques du projet	2
Déroulement du projet	3
Ecos	3
Localisation	3
Surfaces	3
Prestataires de producteurs	4
Organismes responsables	5
Principales contraintes concernant le projet	6
Détail du projet	6
Plan Agricole	6
Élevage	7
Capital et immobilisation	9
Coûts des investissements	10
Coûts des dépenses extérieures de fonctionnement	11
Répartition des coûts	11
Structure	12



1 - A) OBJECTIFS DU PROJET

La création de fermes-pilotes répond au besoin de posséder pour les principales productions ou pour les principales zones géographiques, des exploitations susceptibles de servir :

- de référence technique (démonstration et vulgarisation)
- de centre local d'expérimentation
- de centre de perfectionnement, de spécialisation, de recyclage pour les cadres et techniciens de la région.

Le projet de ferme-pilote du Sers représente la zone céréalière à assèchement biennal ou triennal avec jachère (zone de 350 à 400 mm de pluie) dont l'activité est orientée principalement vers la production de céréales, mais complétée par :

- l'élevage ovin pour valoriser les chaumes et pailles, et les parcours.
- l'élevage bovin pour valoriser les zones à forte pente actuellement labourées mais qui doivent être semées en fourrage permanent, et les périphéries irriguées utilisant l'eau disponible par pompage dans la nappe ou dans les cuades.

2 - B) UTS TECHNIQUES DU PROJET

Le projet a pour but de réaliser une démonstration sur le terrain, des techniques modernes de production pour toutes les spéculations possibles sur la ferme pilote.

Les techniques générales retenues sont :

- la mécanisation des travaux dans la mesure où elle est essentielle à l'amélioration des rendements.
- la recherche de la meilleure utilisation du sol par l'adaptation des spéculations aux vocations agronomiques et par l'exploitation rationnelle de toutes les potentialités de l'exploitation.
- l'augmentation de la fertilité des sols par des mesures de conservation, par la pratique raisonnée de fumures organiques et minérales.

- l'accroissement des ressources fourrées par l'aménagement des parcours

- le développement de l'élevage
- le développement de l'irrigation (bonne utilisation de l'eau)

- la conservation de l'intégrité du capital foncier

Les techniques particulières à chaque branche seront, en première approche :

21 - Céréaliculture

- recherche de l'assèchement économiquement le plus intéressant pour la zone 350 ~ 400 mm qui est une zone de transition entre le biennal Blé jachère et le triennal : Blé - céréales secondaires - jachère.

- respect des assèchements prévus
- façons préparatoires et calendrier
- fumures
- recherche des façons aratoires les plus rentables
- conservation du sol

22 - Production fourragère en soc et en irrigué

23 - Elevage ovin

- conduite générale du troupeau et de l'agnelage
- alimentation du troupeau
- valorisation des sous produits de la céréaliculture

24 - Elevage bovin

- conduite générale du troupeau
- alimentation
- contrôle des productions

3 - DÉCRIPITION DU PROJET

31 - Nom - Ferme pilote du Sers

32 - Localisation - L'installation de la ferme pilote est prévue sur une ferme domaniale d'un seul tenant située à 6 kilomètres à l'ouest du village du Sers, à proximité immédiate de la route Le Kef - Sousse, à 25 kilomètres au Sud Est du Kef, siège du Gouvernorat. La ferme est traversée par la voie ferrée Tunis - Kalaa Djedda Djordja.

33 - Surface

La surface totale de la ferme est de 1041 ha ou 101.53.

La surface agricole utile est de 851 ha environ repartis
de la façon suivante

Céréaliculture	450 ha
Parcours semés	65 ha
Périmètre irrigué	21 ha
Arboriculture	40 ha
Pâturage	100 ha
Parcours non semés	175 ha

34 - Facteurs de production

341 - Clivage

La ferme est composée essentiellement d'une partie plane
d'altitude variant entre 500 et 550 mètres, et d'une partie monta-
gneuse culminant à 700 mètres.

Dans la partie de plaine la pente est généralement inférieure
à 4 %. La partie montagneuse est traitée partiellement en C.E.S.. Les pentes
peuvent y dépasser 25 %. La pente faible de la plaine, jointe à la
lourdeur des terres, entraîne la présence de zones mal drainées à struc-
ture très lourde et hydromorphe.

La pluviométrie moyenne est de 370 mm (carte de Gaußien et
vernet - station des Salines) :

La région est soumise à des accidents climatologiques :
gel et grêle

342 - Héologie

Les terres sont très lourdes en plaines, voire hydromorphes
sur la rive droite de l'oued Tessa, plus légères sur les piémonts

343 - Hydrologie

La plaine du Bors présente plusieurs possibilités.

- utilisation des eaux de surface descendant des crêtes vers
l'oued Tessa et ses affluents qui ne sont pas des émissaires suffisants.
L'eau peut être utilisée en épandage de crues ce qui contribuera à
assainir les bas fonds.

- utilisation des eaux souterraines - présence de plusieurs
nappes dont une à très faible profondeur.

- Il semble que la ferme pilote ne puisse bénéficier que de la première possibilité.

Le débit utilisable serait de l'ordre de 10 l/sec à l'étiage et de plus de 100 l/sec en hiver.

Cette caractéristique permet d'envisager un grand périmètre de fütage irriguée (100 ha) dont la végétation hivernale pourra profiter du fort débit d'hiver.

Le maraîchage sur 17 ha sera surtout hivernal, l'eau d'étie étant insuffisante pour irriguer les 4 ha de luxure et la totalité de la surface consacrée aux cultures maraîchères.

344 - Amélioration des parcours par plantation de cactus, et d'arbre fourrager scaroubier, etc...

345 - Arboretum fourrageur

Un arboretum fourrageur sera mis en place sur la rive gauche de l'oued Tesca pour profiter des trous de plantation qui ont été faits. La zone n'est pédologiquement pas favorable aux plantations fruitières.

346 - Infrastructure

Routes et pistes

Le réseau actuel est suffisant. La voie ferrée qui traverse la ferme est un facteur favorable supplémentaire.

Batiments

Ils sont généralement de conception ancienne et en état médiocre. Une ferme pilote devra avoir des bâtiments fonctionnels modernes qui devront être construits. (étables - bergeries).

347 - Organismes responsables du projet

Pour la part Tunisienne le projet est sous contrôle de la Direction de la Production Agricole, par l'intermédiaire du Commissaire Régional au développement agricole.

4 - ETUDES CONCERNANT LE PROJET

41 - Pédologie

La zone est étudiée au point de vue pédologique :
Rapport d'étude, carte pédologique, cartes d'aptitudes en
sec et en irrigué au 1/50.000

42 - Carte des pentes

Existant sur fond de plan photographique au 1/25.000

5 - DETAIL DU PROJET

51 - Plan agricole

Surface totale	=	1041 ha
Surface agricole utile	=	851 ha

Assoulement

1 - Assoulement biennal

312 ha

1° Sole Blé	=	156 ha
2° Sole Jachère	=	156 ha

2 - Assoulement triennal

138 ha

1° Sole Blé	=	46 ha
2° Sole Orgo	=	46 ha
3° Sole Jachère	=	46 ha

Arboriculture

1 - Abricotiers existants (4 ans)	23 ha
2 - Amandiers existants (2 ans)	2 ha
3 - Arboretum fourragier à créer	15 ha

Périmètre irrigué

1 - Périmètre irrigué proprement dit

21 ha

Luzerne	4 ha
Maraîchage	17 ha

2 - Pâturage

100 ha

Parcours

1 - Parcours semé	= 65 ha
2 - Parcours non semé	= 175 ha

Incultivable

Forêts, ravins, cueds, emprises mise en défens	= 190 ha
---	----------

52 - Elevage

521 - Ressources fourragères (Stade final)

Chamans et pailles	= 250 x 200 UP = 50.000 UP
Parcours non semé	= 175 x 300 UP = 52.500 UP
Déchets de P.I. et d'arboriculture	= 45 x 100 UP = 4.500 UP
Luzerne	= 4 x 200 UP = 8.000 UP
Parcours semé	= 65 x 1000 UP = 65.000 UP
Fétuque	= 100 x 2000 UP = 200.000 UP
	= 379.000 UP

522 - Elevage ovin (Stade final)

500 brebis. Race locale queue fine

Boscins 460 UP de fourrage grossier (coepce tomé de 150 UP
de portes) et 120 UP de concentré par brebis

Boscins totaux 500 x 120 UP = 60.000 UP de concentrés
500 x 460 UP = 230.000 UP de fourrage grossier

Soit = 50.000 UP de chamans et pailles
52.000 UP de parcours non semé
4.000 UP de débris de P.I. et
arboriculture
124.000 UP du fourrage

/

523 - Elevage bovin (Stade final)

50 femelles de race locale, conduites en croisement d'absorption -
Besoins = 2800 UF de fourrage (portes comprises)
450 UF de concentrés
par unité femelle

$$\text{Besoins totaux} = \text{Fourrage} = 2800 \times 50 = 140.000 \text{ UF}$$
$$\text{Concentrés} = 450 \times 50 = 22.500 \text{ UF}$$

524 - Balance des concentrés (Stade final)

$$\begin{array}{rcl} \text{Besoins ovins} & = & 60.000 \text{ UF} \\ \text{Besoins bovins} & = & 22.500 \text{ UF} \\ \hline & & 82.500 \text{ UF} \end{array}$$

$$\text{Production d'orge} = 500 quintaux = 50.000 \text{ UF}$$

$$\text{Achats de concentrés nécessaires (fèveroles, concentré national,} \\ \text{tourtues) } = 32.500 \text{ UF}$$

525 - Conduite minérale de l'élevage

Les troupeaux seront menés en autonaccroissement à partir d'un effectif calculé sur les disponibilités fourragères des premières années, variables avec le rythme d'implantation des parcours adossés de la fédigue.

Les effectifs calculés ci-dessous représentent le terme final théorique de l'autonaccroissement.

La quantité de concentrés à acheter variera également avec l'effectif des troupeaux.

33 - EMPLOI ET MECHANISATION (STADE FINAL)

(Production végétale)

Surface	Par ha	Total	MECHANISATION				
			T & R	T & C	M.B.		
			/Ha	Total	/ Ha	Total	
Blé	202	5,5	11100	142800	5	1000	1 200
Orge	46	3	250	11500	3	150	1,2 55
Jacchère	202	1	200	4800	3	600	-
Total assolissement	450	-	1500	4100	-	1750	- 255
Abricotiers	23	75	1700	1700	3	70	-
Amandiers	2	45	100	13	25	5	10
Arborétum Fourragé	15	20	300	10150	-	-	-
Total arboriculture	40	-	2100	1575	-	80	-
Lavande	4	30	120	2060	5	5	-
Marchéchage	17	150	2550	10170	5	85	-
Total P. I	21	-	2570	- 230	-	90	-
Parcours semés	65	10	650	201300	-	-	-
Potages	100	17	1700	202000	-	-	-
Total fourrages	165	-	19570	- 13300	-	-	-
Total général	676	-	8670	- 8200	-	1920	- 255

Matériel nécessaire

Compte tenu de la qualité des terres, souvent lourdes et hydromorphes, donc difficiles à travailler au tracteur à roues :

- 2 tracteurs à chenilles
- 3 tracteurs à roues.

Rapport (Production animale)

Ovins =	500	x	3	=	1500
Bovins =	50	x	36	=	1800
Poulets =	5	x	50	=	250

Total = 3550 journées

Rapport total au stade final

Productions végétales = 8670 journées

Productions animales = 3550 journées

= 12220 journées

54 - Investissement

541 - Bâtiments

Etables 80 D x 50 = 4.000 D

Burgories 4 D x 500 = 2.000 D

Ramise en état des bâtiments existants (magasins, bureaux etc....) 2000 D

Total bâtiments 8.000 D

542 - Aménagements fonciers

Pétrusque 100 ha x 45 D = 4.500 D

Parcours suivi 65 ha x 23 D = 1.500 D

Arborétum fourrager 15 ha x 100 D = 1.500 D

Total = 7.500 D

543 - Chantier vif

Ovins (45 % du l'effectif final) = 225 x 10 D = 2.250 D

Bovins (" " ") 25 x 70 D = 1.750 D

Total = 4.000 D

.../...

544 - Chenil mort

2 Voitures de service	2 x 1000 D	=	2.000 D
2 Tracteurs à chenilles	2 x 4800 D	=	9.600 D
3 Tracteurs à roues	3 x 1900 D	=	5.700 D
1 houssonneuse batteuse	1 x 4900 D	=	4.900 D
Équipement tracteurs à chenilles	2 x 1900 D	=	3.900 D
Équipement tracteurs à roues	2 x 1625 D	=	3.650 D
Pulvérisateurs	2 x 250 D	=	500 D
Matériel de récolte de fourrage	-	=	3.050 D
Matériel de base	-	=	1.500 D
TOTAL	-	=	34.860

545 - Périmètre irrigué

Aménagement des parcelles	= 121 x 20 D	=	2.400 D
Aménagement des canaux	= 1500m x 3 D	=	4.500 D
TOTAL	-	=	6.900 D

.. 55 .. Dépenses de fonctionnement (par an)

551 - Séances

10 % achetées à l'extérieur de la ferme = 25 qt x 695 = 175 D

552 - Assurez

15 D x 1 MB = - 15 D
5 D x 5 tracteurs = 25 D

2,5 % de la récolte de blé = 300 D

Total = 340 D

/

544 - Chantier mort

2 Voitures de service	2 x 1000 D	=	2.000 D	
2 Tracteurs à chenilles	-	2 x 4800 D	=	9.600 D
3 Tracteurs à roues	-	3 x 1900 D	=	5.700 D
1 Moissonneuse Battueuse	-	1 x 4900 D	=	4.900 D
Équipement tracteurs à chenilles	-	2 x 1980 D	=	3.960 D
Équipement tracteurs à roues	-	2 x 1825 D	=	3.650 D
Pulvérisateurs	-	2 x 250 D	=	500 D
Matériel de récolte de fourrage	-		=	3.050 D
Matériel de base			=	1.500 D
		TOTAL	=	34.860

545 - Périmètre irrigué

Aménagement des parcelles	-	121 x 20 D	=	2.400 D
Aménagement des canaux	-	1500m x 3 D	=	4.500 D
		TOTAL	=	6.900 D

.. 55 - Dépenses de fonctionnement (par an)

551 - Rémunérations

10 % achetées à l'extérieur de la ferme = 25 qt x 695 = 175 D

552 - Assurances

15 D x 1 MD = - 15 D

5 D x 5 tracteurs = 25 D

2,5 % de la récolte de blé = 300 D

Total = 340 D

.../...

553 - Transports

10.000 qtx x 200, x 0,001 D = 2.000 D

554 - Carburant - Lubrifiant - Entretien

Tracteurs et roues	8200	x 0,5 D	=	4100 D
Tracteurs et chenilles	1920	x 0,55 D	=	1055 D
Moissonneuse Batteuse	255	x 0,8 D	=	205 D
				<hr/>
TOTAL			=	5360 D

555 - Engrain et traitements

Cériales =	248 ha	x 0,8 qtx Super	x 3,95 D	= 785 D
	248 ha	x 1 q Ammonitro	x 3,40 D	= 845 D
Traitements	248 ha	x 1 D		= 250 D

Maraîchage =	17 h	x 2 qtx Super	x 3,95	= 135 D
	17 h	x 4 qtx Ammonitro	x 3,40	= 230 D
Traitements	17	x 2 D		= 35 D

Lazurno	4 ha	x 16 D	= 65 D
Pétuque	100 ha	x 13 D	= 1300 D
Abriocotiers	23 ha	x 25 D	= 575 D
Amannières	2 ha	x 30 D	= 60 D
Arboretum fourragier	15 ha	x 20 D	= 300 D
Parcours sombre	65 ha	x 35 D	= 230 D
Total engrain			= 4.810 D

.../...

566 - Frais extérieurs d'élevage

Bovins	4 D	x	50	=	200 D
Ovine	0,4 D	x	500	=	200 D
Concentrés	325 qts	x	3	=	975 D
					<hr/>
Total				=	1375 D

56 - Encadrément

Le personnel d'encadrement de la ferme pilote doit comprendre

- 1 Chef d'exploitation
- 2 Adjoints grande culture
- 2 Adjoints élevage

Le personnel spécialisé doit comprendre

- 2 Mécaniciens
- 10 Conducteurs de tracteurs
- 2 Vachers
- 4 Bergers
- 1 Macssinior

6 - REPARTITION DES COÛTS

61 - Personnel d'encadrement

PART TUNISIENNE	PART BULGARE	(1)
1 adjoint grande culture	1 chef d'exploitation	
1 adjoint élevage	1 adjoint grande culture	
50 D x 2 x 12 = 1200 D	1 adjoint élevage	
	150 D x 12 x 1 = 1800 D	
	50 D x 12 x 2 = 1200 D	
		3000 D

62 - PERSONNEL SPECIALISE

PART TUNISIENNE	PART BULGARE	(1)
1 mécanicien	1 mécanicien	
10 conducteurs de tracteur		
1 vacher	1 vacher	
3 bergers	1 berger	
1 magasinier		
Total = 2500 D	Total = 510 D	

(1) Dépense comptabilisée sur la base de salaires identiques à ceux reçus par le personnel tunisien exerçant les mêmes responsabilités.

63 - OUVRIERS

PART TUNISIENNE	PART BULGARE	
12,220 journées x 0,5 D = 6110 D	néant.	

64 - DEPENSES D'INVESTISSEMENTS

	PART TUNISIENNE	PART BULGARE
	D	D
Batiments -(35 % des batiments neufs pour la part Bulgare)	5900	2100
Aménagements fonciers -	7500	-
Chaptel vif	4000	-
Chaptel mort		34.860
Mirintre irrigué	3400	4.500
8 logements à 3.000 = 24.000 D	9600	14.400
T O T A L	29.400	55.860

65 - DEPENSES EXTERIEURES DE FONCTIONNEMENT

	PAYS TUNISIENNE	PAYS BULGARE
	D	D
Semences	175	
Assurances	340	
Transports	2.000	
Carburant lubrifiant entretien	4.290	1.070
Engrangis et produits phytosanitaires		4.810
Frais d'élevage	975	400
TOTAL	7.780 D	6.280 D

7. - RECAPITULATIF

71. - INVESTISSEMENTS

Part tunisienne	=	29.400 D
Part Bulgare	=	55.860 D

		85.260 D

72. - FRAIS ANNUELS DE FONCTIONNEMENT

Part tunisienne - Personnel	=	9.810 D
Dépenses hors M.O.	=	7.780 D

		17.590 D
Part Bulgare - Personnel	=	4.200 D
Dépenses hors M.O.	=	6.280 D

		10.480 D

Total des frais annuels de fonctionnement -26.070 D

REPUBLIQUE TUNISIENNE

CNDA 30634

Gouvernorat du Kef

U.R.D. DU SERS

— PROJET DE FERME PILOTE

PLAN AGRICOLE

DIRECTION DES E.P.
DIPLOMATIQUE
DOCUMENTATION

Echelle 1/5000

Legende



PARCOURS SENES



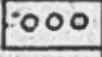
CEREALE - ASSOLEMENT BIENNIAL



CEREALE - ASSOLEMENT TRIENNIAL



PERIMETRE IRRIGUE



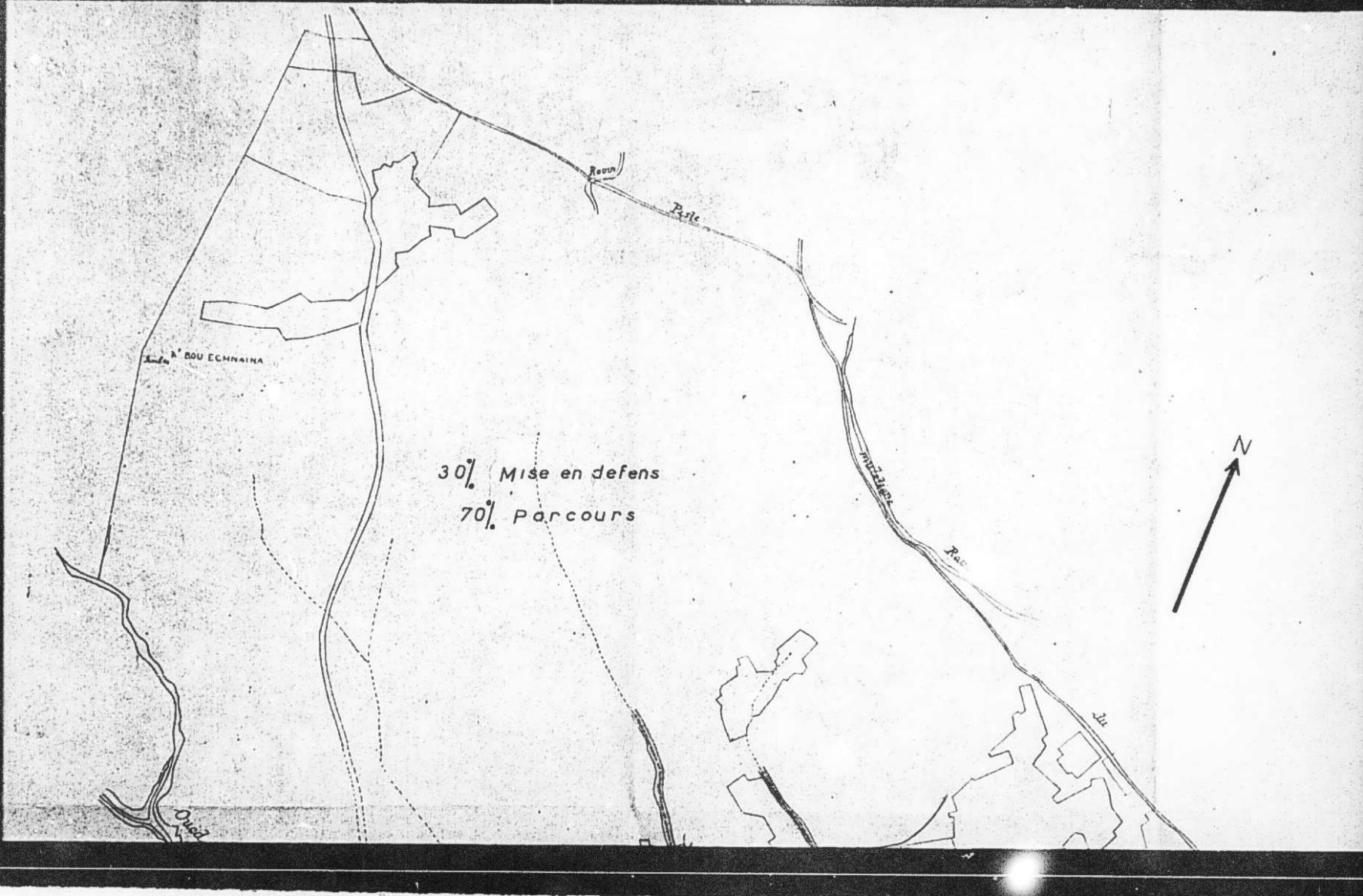
PLANTATIONS



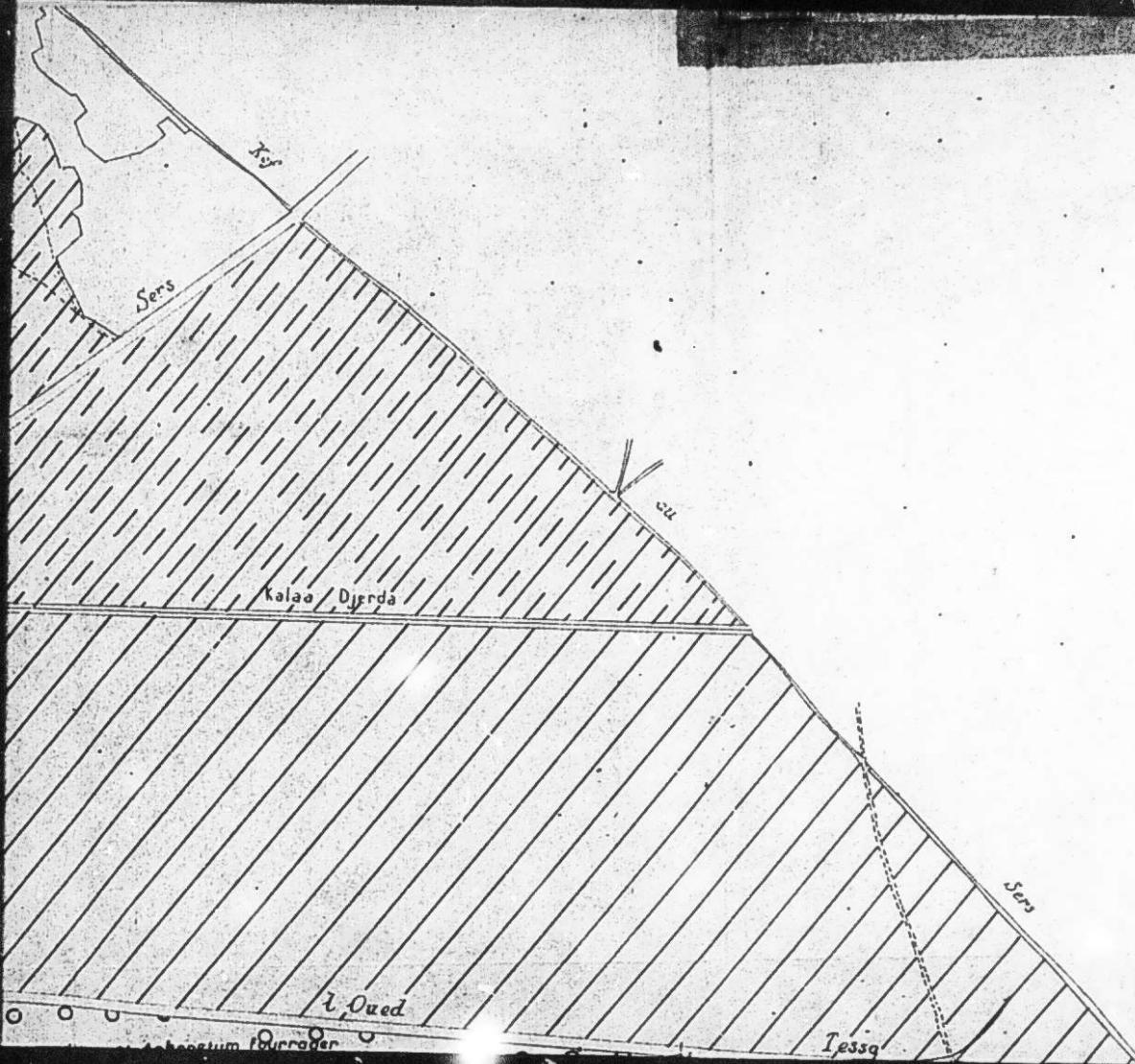
MISE EN DEFENS - INCULTUVABLE

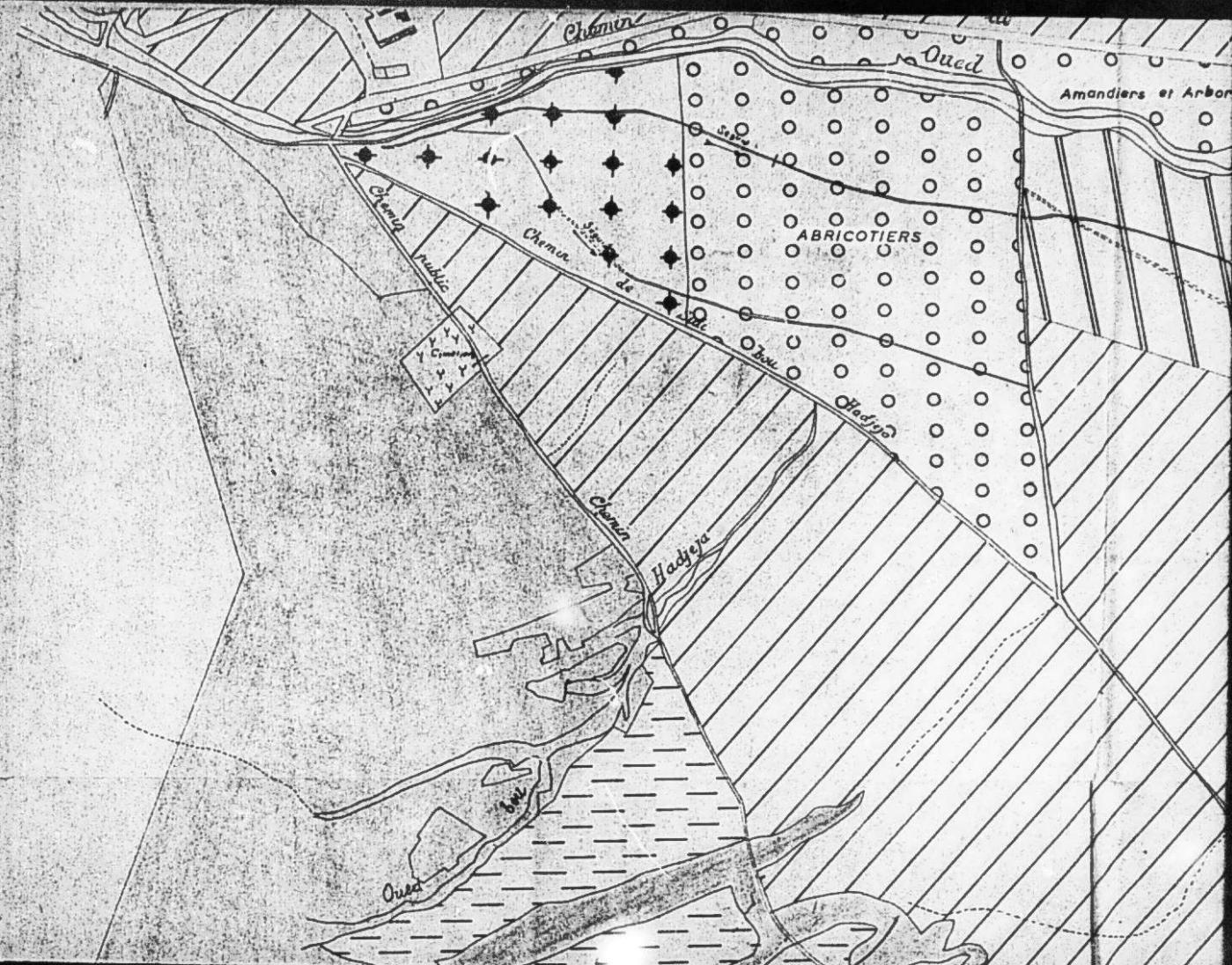


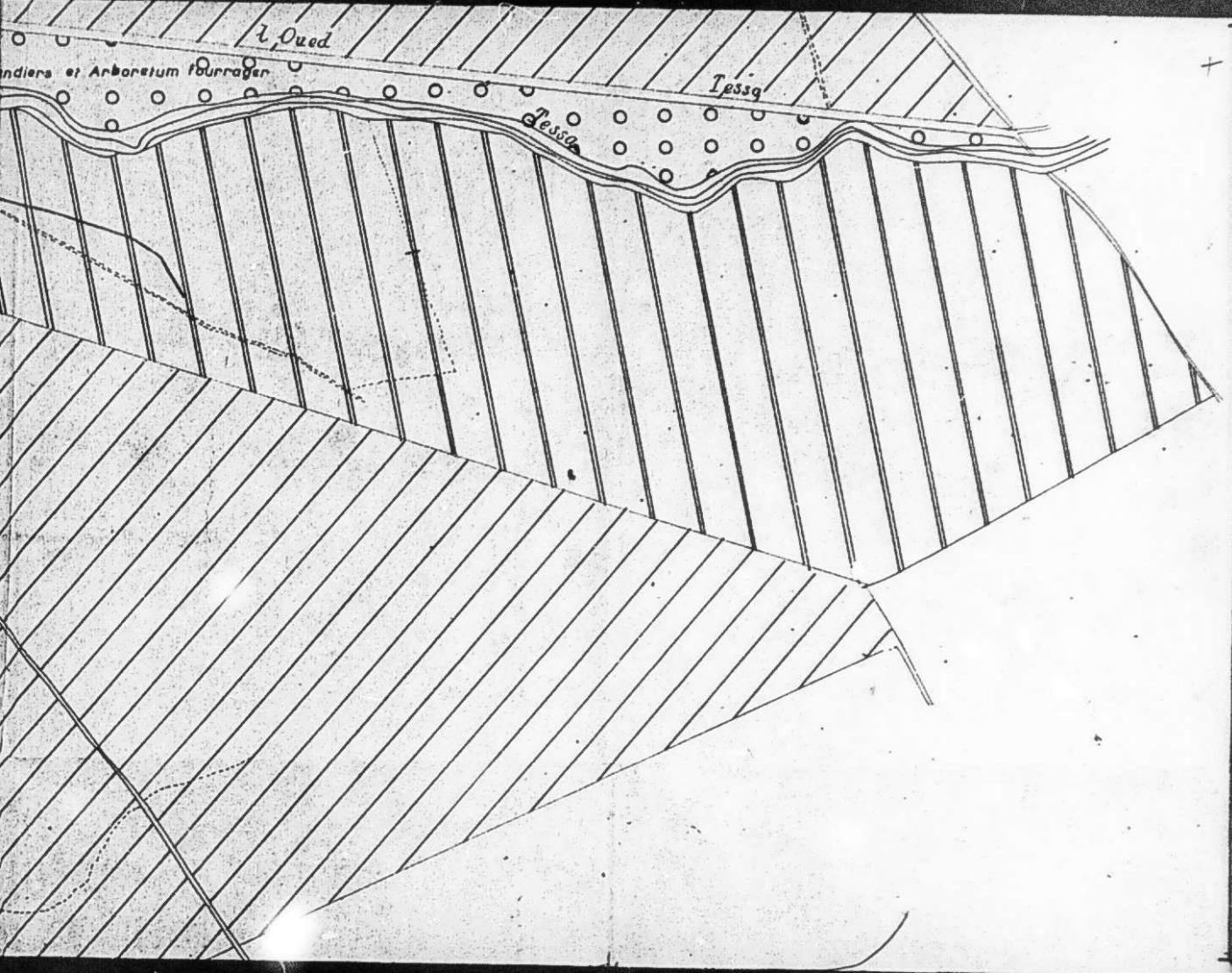
FETUQUE

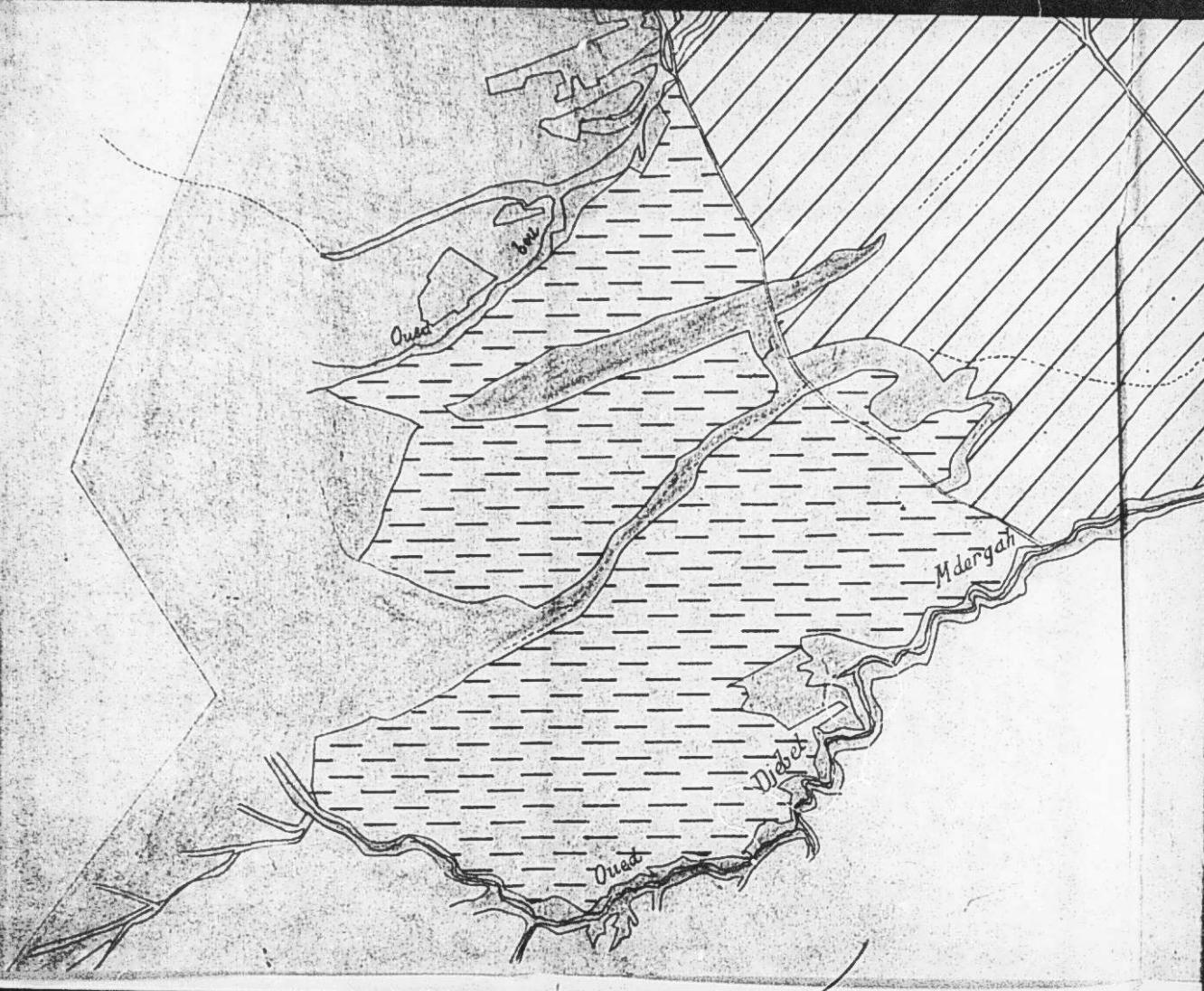


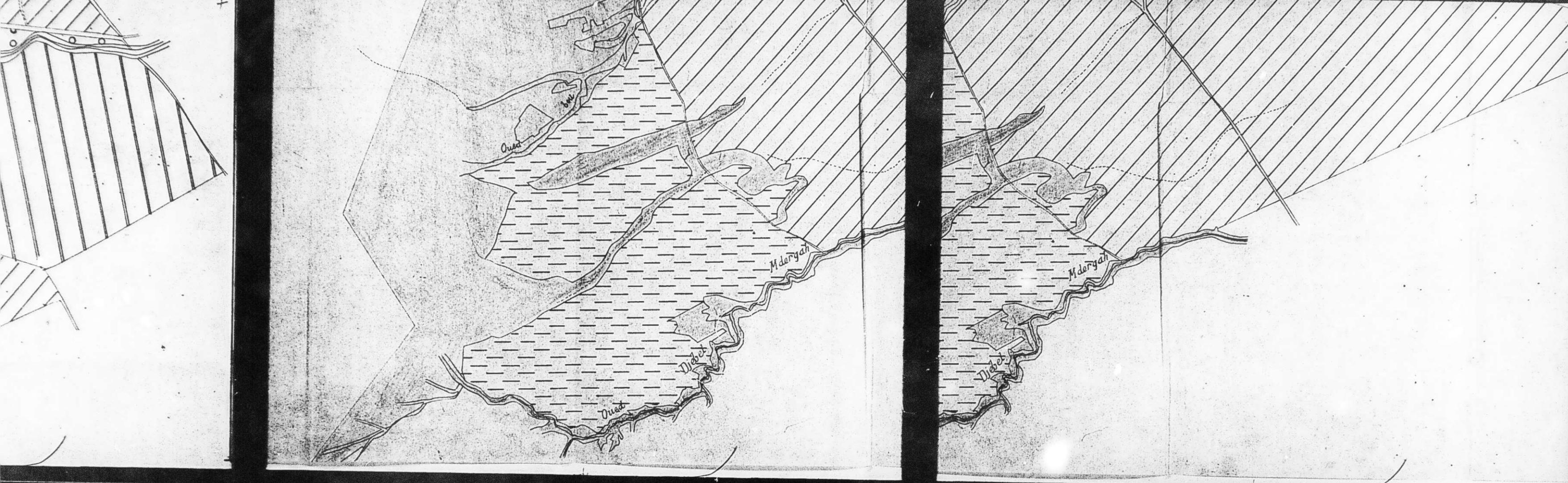












REPUBLIQUE TUNISIENNE

CNDA 30634

Gouvernorat du Kef

U.R.D. DU SERS

— PROJET DE FERME PILOTE.

PLAN FONCIER

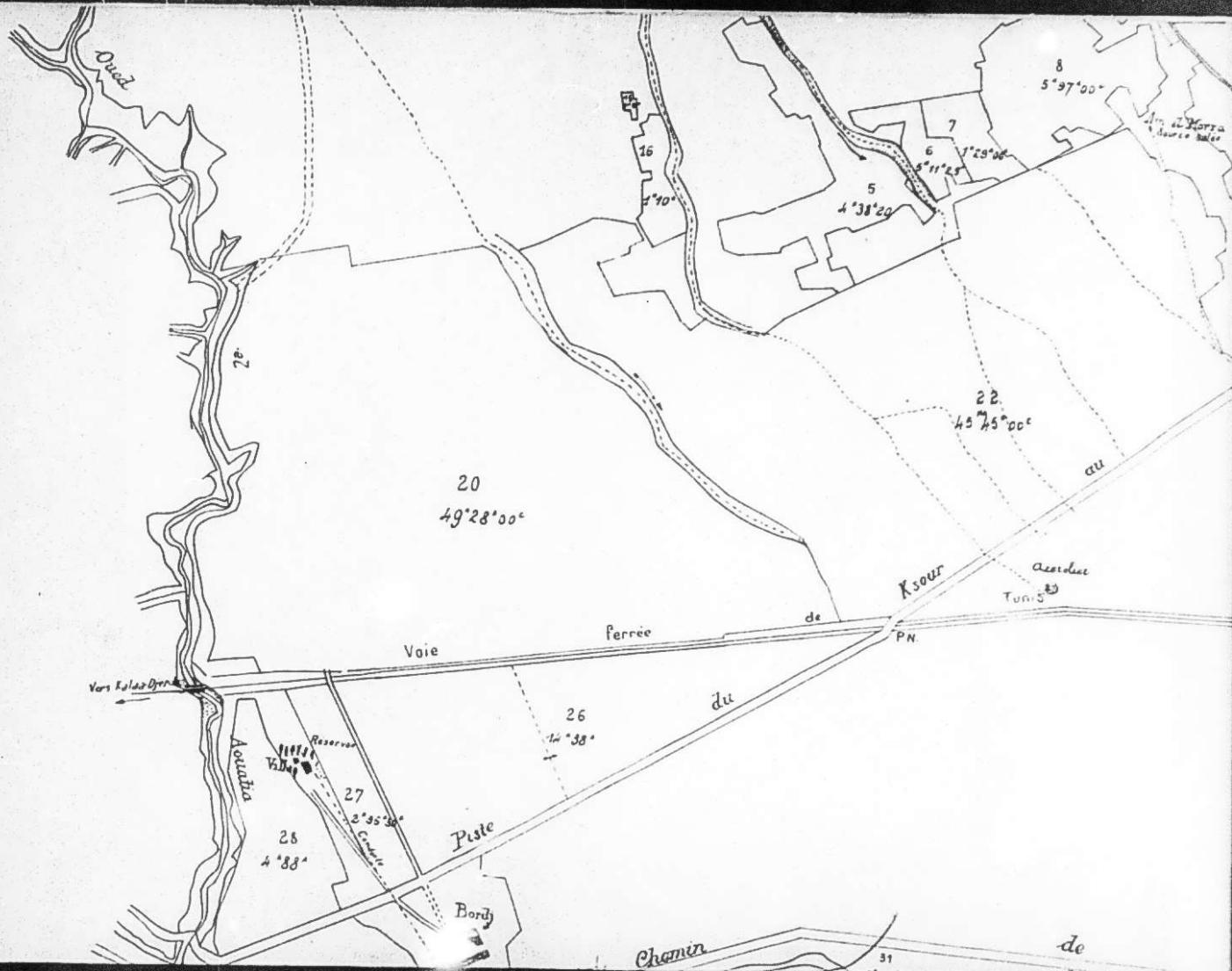
Echelle 1/5000

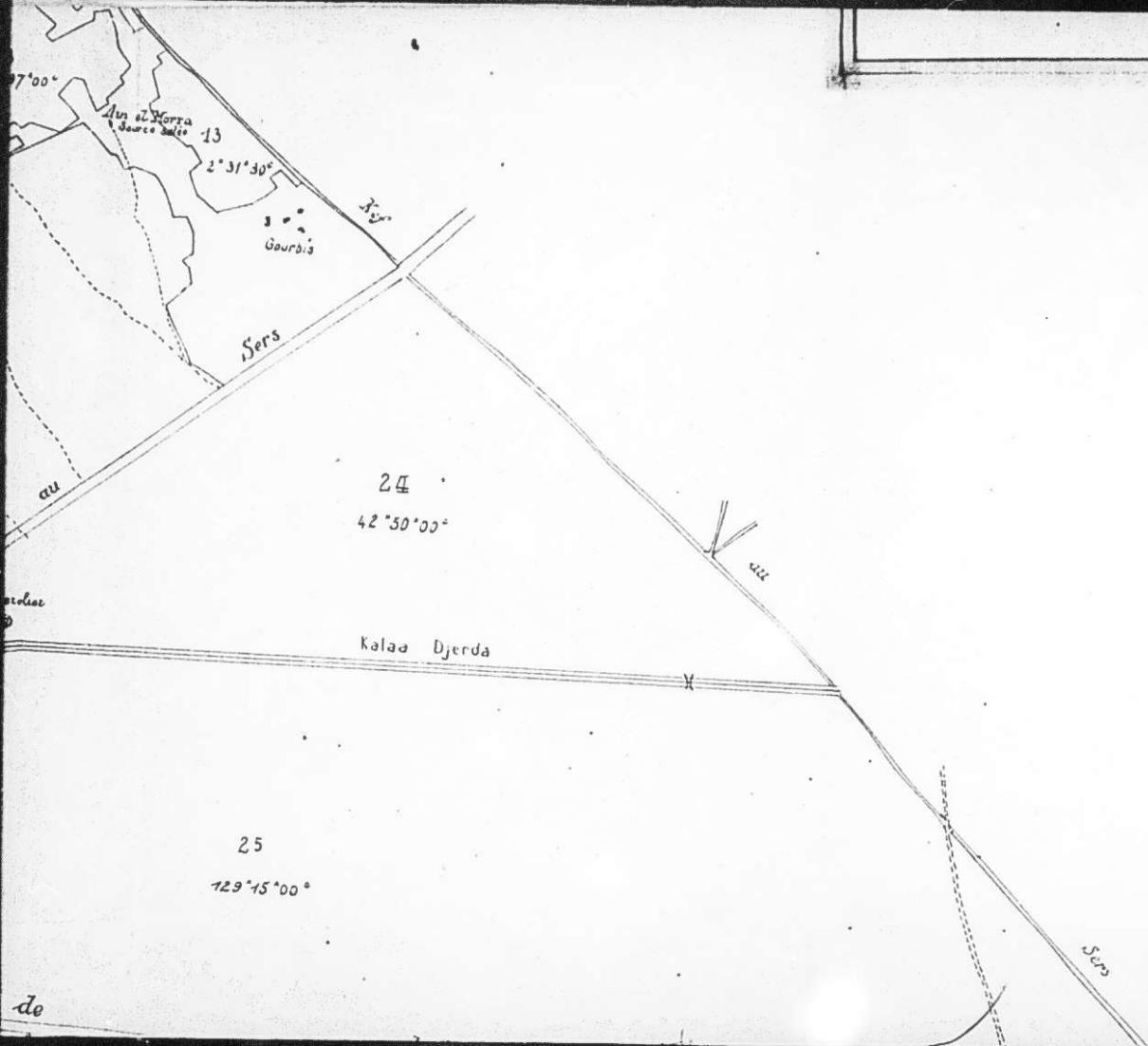
CONTENANCES

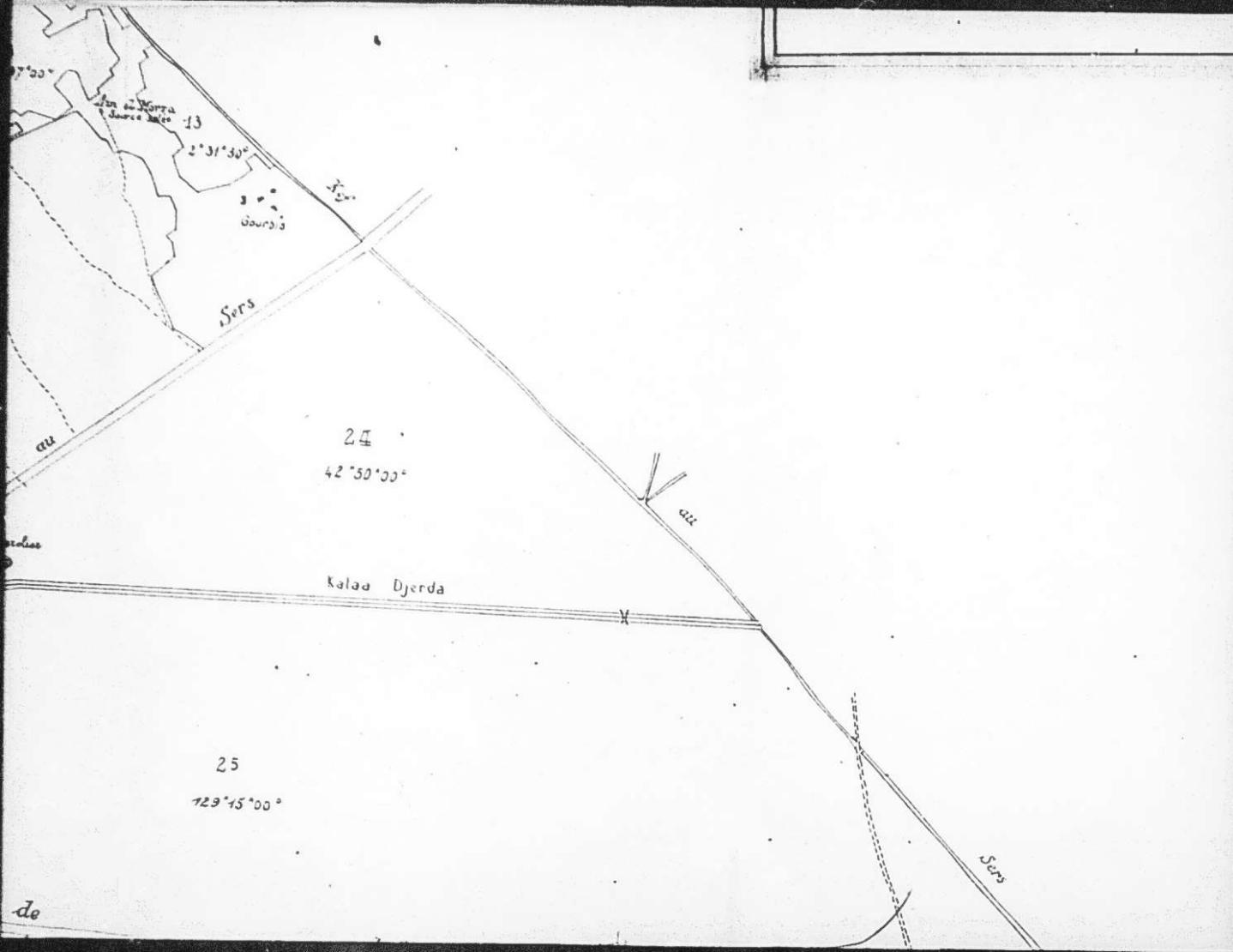
Surface Totale 1041 ^{ha} 01 53

Inculte ^{ha} 324 95 03

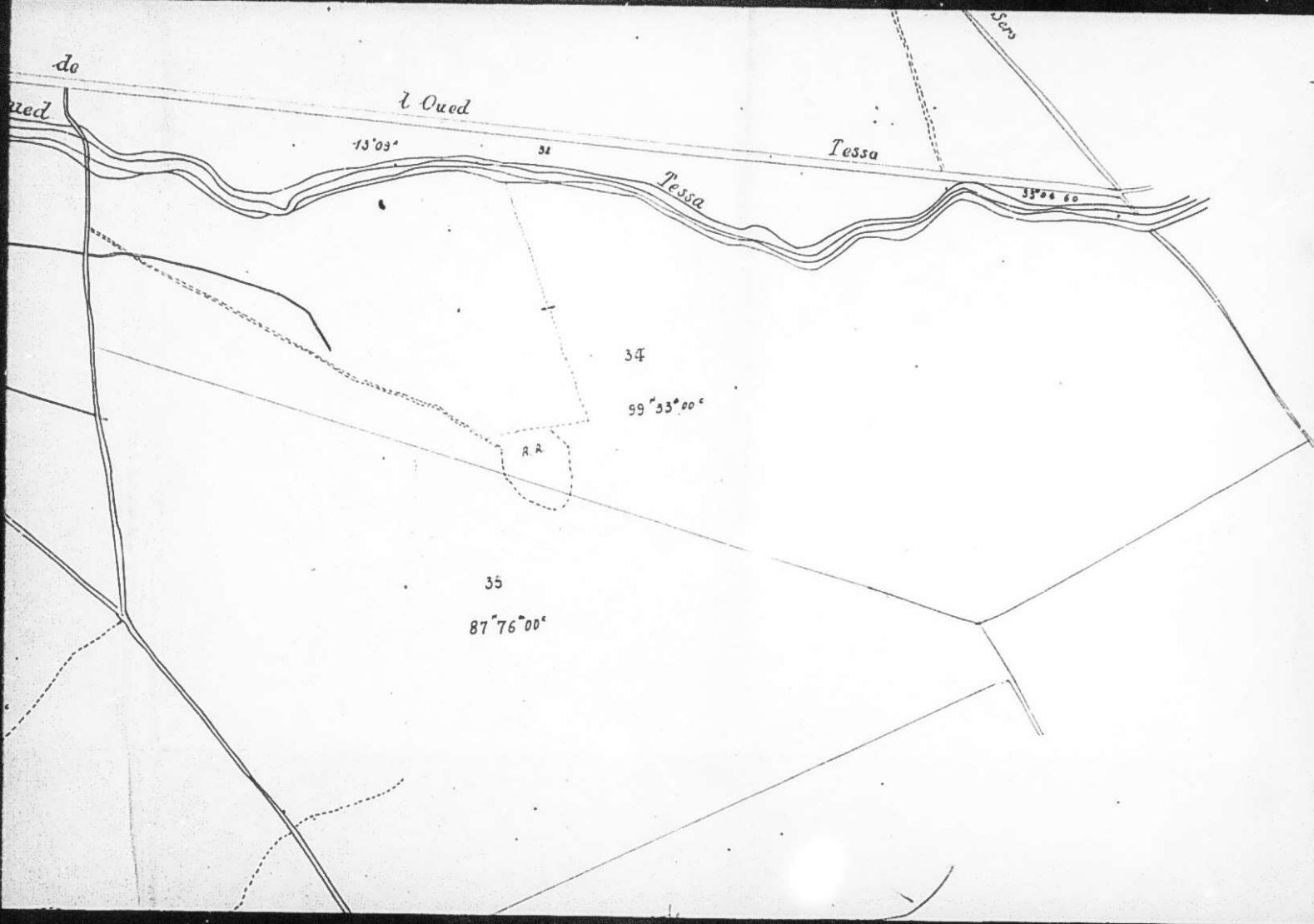












87°76'00"

38

58°73'00"

42
1°39'00"
43
2°44'00"

Djebel

Oued

39
23°98'00"

Mdergah

40
39°79'00"

Djebel

Oued

FIN

34

VUES